



Madame, Monsieur, Chers usagers,

Pour une prise en compte de l'inscription de vos enfants aux activités du service à la vie scolaire, nous vous demandons de compléter et retourner en Mairie les documents suivants :

- Le dossier d'inscription complété et signé
- 1 Attestation d'assurance, par enfant
- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 attestation de Quotient Familial obligatoire.
- Le bordereau du règlement de la vie scolaire signé
- La demande de réservation annuelle si vous optez pour ce choix.

Si vous optez pour le prélèvement automatique (à renouveler chaque année) :

- 1 Contrat de prélèvement automatique, par famille
- 1 Mandat de prélèvement SEPA, par famille
- 1 RIB, par famille

Si le dossier est incomplet, l'inscription de votre enfant ne sera pas prise en compte.

LES DOSSIERS SONT A RETOURNER POUR LE 6 juillet 2021 en Mairie

Après réception et enregistrement des éléments demandés ci-dessus, vous recevrez par mail votre numéro d'abonné, ce qui vous permettra d'effectuer vos inscriptions exceptionnelles, modifications et règlements via le portail.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération sincère.

L'Adjoint à la vie scolaire

C. LEMAIRE